



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- Nom du Produit: Ekoi Protection Céramique
- Code du Produit: 18162_47723
- UFI: Ne s'applique pas

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisation de la substance/mélange: Agent de nettoyage, Produit à polir

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Nom du Fournisseur: Ekoi
- Adresse du Fournisseur: 1090 Avenue des Lions,
83600 FREJUS,
FRANCE
- Téléphone: +33 4 84 45 38 04 Web: www.ekoi.com
- Email: Contact@ekoi.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

- Téléphone d'urgence: 112
 - Compagnie: +33 4 84 45 38 04
-

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

- CLP: Le produit n'est pas classé comme dangereux selon (CE) Nr. 1272/2008 [CLP]

2.2 Éléments d'étiquetage

- Mention d'avertissement: Aucun

Mentions de danger

Aucun

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants.
Porter un équipement de protection des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

2.3 Autres dangers

- Non persistant, bioaccumulatif et toxique conformément à l'annexe REACH XIII.
 - Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH pour avoir des propriétés de perturbateurs endocriniens, ou n'est pas identifié comme ayant des propriétés de perturbateurs endocriniens conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué commun. (UE) 2017/2010 ou Règlement Commun (UE) 2018/605 à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.
-

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

ETHOXYLATED ALCOHOLS C9/11

N°CAS: 160875-66-1



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants (....)

N°CE : 605-233-7
Concentration: <1%
Danger: H302;H318
Catégories: Acute Tox. 4, Eye Dam. 1

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un médecin

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)

Donner de l'eau à boire en abondance

Ne pas faire vomir

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Peut causer des rougeurs et irritations

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traiter symptomatiquement
-

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Ininflammable. En cas d'incendie utiliser un média d'extinction propre aux conditions environnantes

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Peut dégager de la fumée nocive et toxique dans un incendie
- Les produits de décomposition peuvent inclure oxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

- Porter un Appareil de Respiration
 - Conserver au frais le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
 - Substance se transformant en fumées, porter un appareil de respiration autonome
 - Porter un vêtement de protection complet y compris une combinaison de protection chimique
-

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Porter des vêtements de protection comme pour la section 8
- Eviter tout contact avec peau et yeux

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas permettre l'entrée des égouts publics et des cours d'eau
- Contenir la matière répandue par tous les moyens possibles

6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (....)

- Absorber la matière répandue dans de la terre ou du sable
- Placer dans un récipient étanche
- Déplacer le matériau contaminé dans un endroit sûr pour en disposer subséquemment

6.4 Référence à d'autres rubriques

- Voir Section 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence
- Assurer une ventilation adéquate
- Éviter tout contact avec yeux

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Voir Section 1.2

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

- Aucunes limites d'exposition ont été assignées pour cette substance

8.2 Contrôles de l'exposition

- Porter un équipement de protection des yeux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : Blanc cassé
- Odeur: Très petite taille
- Seuil d'odeur: Pas d'information disponible
- pH: 9.5
- Inflammabilité: Ininflammable
- Propriétés explosives: Non-explosif
- Propriétés comburantes: Aucun
- Point d'éclair: Ne s'applique pas
- Point d'auto-ignition : Non disponible
- Solubilité de l'eau: Complètement soluble dans l'eau
- Coefficient de partition (n-Octanole/eau): Non disponible
- Pression vapeur: Pas d'information disponible
- Densité relative: 0.998
- Densité de vapeur relative: Pas d'information disponible
- Taux d'évaporation: Non disponible
- Température de décomposition : Pas d'information disponible
- Caractéristiques des particules: Ne s'applique pas
- Point de congélation: 0 °C

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'information disponible

Autres caractéristiques de sécurité



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques (....)

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2 Stabilité chimique

- Cet article est considéré stable sous des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4 Conditions à éviter

- Conserver à l'écart de la chaleur

10.5 Matières incompatibles

- Eviter tout contact avec acide
- Eviter tout contact avec substances comburantes

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Les produits de décomposition peuvent inclure fumées toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

ETHOXYLATED ALCOHOLS C9/11

DL₅₀ (oral, rat) : 500 mg/kg

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.2 Informations sur les autres dangers



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques (....)

- Ne s'applique pas

Propriétés perturbant le système endocrinien

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

ETHOXYLATED ALCOHOLS C9/11

IC₅₀ (algue) : 10-100 mg/l (72 hr)

CE₅₀ (daphnia) : 10-100 mg/l (48 hr)

12.2 Persistance et dégradabilité

- Biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

- Faible potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

- Complètement soluble dans l'eau
- Cette substance sera filtrée par le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Non persistant, bioaccumulatif et toxique conformément à l'annexe REACH XIII.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

- Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH pour avoir des propriétés de perturbateurs endocriniens, ou n'est pas identifié comme ayant des propriétés de perturbateurs endocriniens conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué commun. (UE) 2017/2010 ou Règlement Commun (UE) 2018/605 à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

12.7 Autres effets néfastes

- Présente peu ou pas du tout de danger à l'environnement
-

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- La mise au rebut doit se conformer avec la législation locale, provinciale et nationale
-

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Non classifié comme dangereux pour le transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- N° ONU: Ne s'applique pas

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- Nom d'expédition: Ne s'applique pas

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- Classe de danger: Ne s'applique pas

14.4 Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage: Ne s'applique pas

14.5 Dangers pour l'environnement

- Non classifié

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Non classifié
-



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport (....)

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- La réglementation CLP s'applique au Royaume-Uni
- La réglementation COSHH s'applique au Royaume-Uni
- Lorsque la réglementation du Royaume-Uni est citée; pour les autres nations les réglementations correspondantes doivent être identifiées
- Loi sur la santé et la sécurité au travail s'applique au Royaume-Uni
- Risque pour l'eau, classe (Compagnie): Pas dangereux

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Une évaluation REACH de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.
- Cette Fiche de Données de Sécurité ne constitue pas une évaluation des risques en milieu de travail
- Une évaluation de sécurité chimique de ce produit n'a pas encore été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte non spécifié avec les codes de phrase type s'ils sont utilisés ailleurs dans la présente fiche de données de sécurité : H302: Nocif en cas d'ingestion. H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Abbreviations and acronyms:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

I

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform Chemical Information Database

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose, 50%

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

RUBRIQUE 16: Autres informations (....)

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average

TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

Ne pas mélanger avec aucuns autres produits

Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle

Les informations fournies ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances du produit au moment de la publication. Elle est donnée de bonne foi et aucune garantie n'est impliquée en ce qui concerne les spécifications ou la qualité du produit. L'utilisateur doit se satisfaire que le produit est parfaitement adapté à son but.